



ASSOCIATION DE LA
FILIERE BIOLOGIQUE
EN REGION CENTRE
VAL DE LOIRE

www.bio-centre.org

BIO CENTRE
(Association régie par la loi du 1er juillet 1901)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
du 15 juillet 2019

Titulaires

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	
BOURGY	Emmanuel	SCEA LES RIOILLIÈRES	Producteurs	Présent
CREPIN LISART WILLOT	Sophie Peggy Mélice	BIO CENTRE LOIRE	Préparateurs	Excusée
DECHENE	Bruno	LAITIÈRE DE VERNEUIL	Préparateurs	Présent
FOUCAULT	David	TERNAO	Distributeurs	Présent
GAULANDEAU	Claude	EARL PONTIJOU	Producteurs	Présent
GEORGET	Paule	BIOCOOP LA PETITE PRAIRIE	Distributeurs	Présente
HAHUSSEAU	Yves Marie	CONFEDERATION PAYSANNE	Institutionnels	Absent
JANSEN	Julien	GAEC DU COUDRAY	Producteurs	Excusé avec pouvoir à JF Vincent
PROST	Sébastien	LSDH	Préparateurs	Présent
MAUTOUCHET	Serge	MAUTOUCHET SERGE SMC	Préparateurs	Présent
PERRET	Cécile	FERME DE LA MOTTE	Préparateurs	Excusée
POTHIER	Sylvain	POTHIER SYLVAIN	Producteurs	Absent
PRUNIER	Joël	CER France - ALLIANCE Centre	Institutionnels	Excusé
RIFFARD	Philippe	SCA LE BIOTOPE	Producteurs	Absent
TROFLEAU	Martine	ASSOCIATION LA PRESLE	Consommateurs	Absente
VAURS	Christophe	COOP DE FRANCE CENTRE	Institutionnels	Absent
VERGNAUD	Pascal	MFR DE L'ORLEANAIS	Institutionnels	Excusé
VINCENT	Jean-François	FERME DE LA CHAUME AU CHAT	Producteurs	Présent

Suppléants

NOM	PRENOM	RAISON SOCIALE	COLLEGE	
DAUBIGNARD	Louissette	CRA Centre	Institutionnels	Absente
DURAND	Joël	GAEC VAL PRÉ VERT	Producteurs	Absent
FONTAINE	Olivier	Etb RENE MAINGOURD	Préparateurs	Absent
GODIN	Bruno	BERIVAL	Distributeurs	Absent
LAMBERT	Pascal	DOMAINE LES CHESNAIES	Producteurs	Absent
LELIEVRE	Éric	FRSEA CENTRE	Institutionnels	Absent
RENART	Gilles	AXÉREAL BIO	Préparateurs	Excusé
YVON	Alain	YVON ALAIN	Producteurs	Excusé

Autres : Jacques Sappei,

Au total, 9 administrateurs titulaires sur 18 étant présents ou représentés, le conseil d'administration peut valablement délibérer conformément au quorum requis par l'article 8 des statuts.

Le président rappelle le point à l'ordre du jour:

HORAIRE	SUJET
13h30	Participation de Bio Centre au congrès mondial IFOAM

1. Participation de Bio Centre au congrès mondial IFOAM

Du 21 au 27 septembre 2020 aura lieu à Rennes le prochain Congrès Mondial de la Bio. Les membres organisateurs sont membres d'IFOAM France et créent un GIE pour cette occasion. Chaque membre prend un nombre de part qui l'engage solidairement à hauteur de ses parts sur le résultat financier.

Initialement les parts envisagées étaient :

- IFOAM : 51 parts
- Itab : 21 parts
- FNAB : 5 parts
- Synabio : 6 parts
- Ecocert : 5 parts
- MABD : 2 parts
- GRAB : 2 parts
- IBB : 2 parts
- Nature et Progrès : 2 parts
- Agence Bio : 2 parts
- Natexbio : 2 parts

Compte tenu de la situation de l'Itab qui est aujourd'hui en redressement judiciaire, et pour éviter le risque lié à une liquidation éventuelle, a été envisagée que les 21 parts soient réparties entre les autres organisations et des Interprobio en tant que nouvelles participantes.

Différents scénarii ont été réalisés. Le plus pessimiste évalue la perte pour Bio Centre (pour 2 parts) à hauteur d'environ 7 000€.

Il est également envisagé une première contribution en termes de trésorerie d'environ 3 500€.

Le débat porte aussi sur la participation de membres de Bio Centre à ce congrès, sur les modalités de cette participation (conférences, stands communs de la région,...), et sur la possibilité d'aider les acteurs bio de la région à aller à cette manifestation.

L'importance de cet évènement est soulignée et il apparait important pour Bio Centre d'y être associé en termes d'image.

Selon l'implication de Bio Centre dans cet évènement il pourrait être nécessaire de rechercher du financement public ou privé.

Ce sujet sera de nouveau évoqué lors des prochains CA.

Le président demande à chacun d'exprimer sa position.

Le conseil d'administration donne un avis favorable à l'unanimité pour la participation de Bio Centre au GIE à hauteur de 2 parts.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 14h30.

Fait à Orléans, le 15 juillet 2019,

Le président

Jean-François VINCENT



